C A N A D A PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL	COUR SUPÉRIEURE (Chambre des actions collectives)
N°: 500-06-001175-229	ELAYNE LEMIEUX ET AL. Demandeurs
	c.
	SANIMAX LOM INC. ET AL. Défendeurs
RÉPONSE (Art. 145 et 147 C.p.c.)	
Sous toutes réserves que de droit, le Procureur général du Québec, défendeur, répond à la présente affaire afin de :	
convenir d'un règlement et propose :	une médiation ou une conférence de règlement à l'amiable.
 contester la demande; coopérer pour établir les modalités de gestion d'instance avec le Tribunal et les autres parties. 	
Les coordonnées du Procureur général du Québec sont les suivantes :	
BERNARD, ROY (JUSTICE - QUEBEC) 1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00 Montréal (Québec) H2Y 1B6 Téléphone : 514 393-2336 Télécopieur : 514 873-7074 Courriel de notification : bernardroy@justice.gouv.qc.ca	
Le Procureur général du Québec est représenté par M ^e Maxim Larose, avocat, à la même adresse.	
	Montréal, le 19 août 2022
	Bernard Ray (Sustice-OverBee)

Bernard, Roy (Justice - Québec) (Me Maxim Larose, avocat) Avocats du défendeur, Procureur général du Québec

Québec (2) (2)

(Chambre des actions collectives) COUR SUPÉRIEURE

N°: 500-06-001175-229 PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

ELAYNE LEMIEUX ET AL.

Demandeurs

ဂ

SANIMAX LOM INC. ET AL.

Défendeurs

RÉPONSE

(Art. 145 et 147 C.p.c.)

Bernard, Roy (Justice - Québec)

1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00

Montréal (Québec) H2Y 1B6 Téléphone : 514 393-2336, poste 51927 Télécopieur : 514 873-7074 Notification par courriel:

bernardroy@justice.gouv.qc.ca / BB1721 / 0380-CM-2022-001824-0001 Me Maxim Larose, avocat